

NÉGATION ET ASSERTION

Les travaux de logique depuis Frege insistent beaucoup sur la nécessaire distinction entre une prédication et une assertion. Il s'agit en réalité de rompre avec le vocabulaire aristotélicien du type «A est affirmé de B» et «A est nié de B», vocabulaire qui a souvent accordé à l'affirmation un pouvoir assertif et à la négation le pouvoir symétrique de rompre une assertion.

Pourquoi cette distinction ? Son enjeu consiste à sauver l'identité d'un contenu de pensée qu'il soit asserté ou non. Un contenu de pensée : ce qui est proposé pour être considéré, abstraction faite de sa vérité ou de sa fausseté. Par là un autre Aristote pourrait être réhabilité, celui du *Peri Hermeneias*, où le logos apophantikos, contrairement aux *Premiers analytiques*, concerne moins des prémisses (*protaseis*) que des problèmes (*problemata*). Le problème consiste en un contenu de pensée, la prémisses en ce même contenu de pensée mais en tant qu'il est asserté. Quand Frege reprend à la fin de la première partie de son *Idéographie* le carré aristotélicien, il se garde bien de mettre devant chacune des propositions AEIO, la barre verticale de l'assertion car ces propositions ne sont proposées qu'en tant que contenus jugeables (*beurteilbar Inhalt*) et non comme des contenus jugés ; ce sont des problèmes posés et non des prémisses assertées.

La question se pose alors : où siège donc la force assertive, si elle n'est pas dans la prédication ? Que dire par ailleurs de la négation ? Est-elle réductible à une constante logique, simple opérateur extérieur au contenu jugeable ou a-t-elle le pouvoir de modifier d'une quelconque façon ce contenu ?

Force assertive

Problème : il n'y a pas dans les langues naturelles de signe pour indiquer que nous faisons une assertion. En lieu et place de ce « signe », Frege parle de « force » assertive. Mais cette force à quoi la reconnaît-on ?

1) Elle ne saurait résider dans une locution du type « il est vrai que » car d'une part cette locution n'ajoute rien à la proposition énoncée et d'autre part elle laisse supposer qu'il y aurait deux façons de juger, l'une habituelle qui asserte p , l'autre inhabituelle qui asserte « il est vrai que p ». Cette locution n'a pas la même valeur que le signe d'assertion car elle intervient comme composante de la pensée exprimée et non comme élément extérieur comme l'est le signe d'assertion. En tant que composante de la pensée exprimée la locution « il est vrai que » n'ajoute rien au sens de cette pensée, bien qu'elle ne soit pas elle-même dépourvue de sens car si cela avait été le cas, si la locution n'avait pas de sens, alors c'est l'ensemble complexe formé de cette locution et de la pensée qui n'en aurait pas.

2) Elle ne réside pas non plus dans le « est » de la copule qui n'est qu'un mot-forme (*Formwort*) et n'a aucune force assertive ; l'illusion de lui accorder une telle force vient d'une lecture erronée du credo de Thomas d'Aquin selon lequel *Verum et ens convertuntur*. On ne peut comprendre ce credo qu'en précisant qu'une vérité est une proposition qui établit qu'une chose est telle qu'elle est et non qu'une telle chose existe. Dans une perspective que partageait déjà Bolzano, on peut dire que les vérités objectives n'ont pas d'existence effective ; exemple de Bolzano : la proposition « une vérité n'est pas quelque chose qui existe » ne pose pas que quelque chose existe et est pourtant une vérité.

3) Cette force, réside-t-elle dans le prédicat lui-même ? Le prédicat est souvent présenté comme ce qui est asserté de quelque chose dans une proposition. Si cela avait été le cas, il n'y aurait pas de distinction possible entre formuler une proposition et l'asserter. Or, nous savons qu'il y a des cas où le prédicat est non asserté du sujet : celui des questions¹. Il est même de la nature de chaque contenu

1. De même il est difficile de dire que la force assertive réside dans le mode indicatif du verbe comme a pu le croire le Russell des *Principles of mathematics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1^{re} éd., 1903 ; trad. fr. J.-M. Roy, in *Écrits de logique philosophique*, Paris, PUF, 1989, p. 35, en effet dans des propositions

jugeable d'être présenté avec la possibilité de son opposé, il n'y a en ce sens aucune priorité de l'affirmation « S est P » sur la question « S est-il P ou non P ? »

Nous saisissons le contenu de la vérité, avant de le reconnaître comme vrai ; mais nous ne saisissons pas seulement ce contenu, nous saisissons aussi son opposé ; car dans une question nous hésitons entre deux opposés. Bien que dans la langue, habituellement, un seul aspect est exprimé, l'autre, de lui-même, pourtant, est toujours là ; car le sens de la question demeure le même si nous ajoutons : « n'est-ce pas ? », et c'est même cela qui rend possible une telle économie dans la langue. Ce qui peut être mis sous forme de question, appelons-le contenu jugeable, par conséquent, « contenu jugeable » est le contenu de chaque vérité mais aussi celui de son opposé².

Au terme de ce premier parcours, on peut dire que la force assertive n'est ni dans la locution « il est vrai que », ni dans le « est » de la copule, ni dans le prédicat. On a ainsi montré sa valeur extérieure au contenu jugeable et justifié la possibilité de la traduire par un signe qui ne saurait être une partie du contenu jugeable lui-même. Peut-on en dire autant de la négation ?

Négation et rejet

De même que je peux proposer à l'examen une proposition sans qu'elle soit vraie, de même je peux nier, nous dit Frege, une proposition sans la rejeter comme fausse. La négation n'est pas l'opposée symétrique de l'assertion, sinon la valeur faux serait conduite par la négation.

Si nous reprenons nos trois points (locution de vérité, convertibilité de l'être et de la vérité, assertion du prédicat), nous reconnaissons pour la négation des problèmes analogues ; il s'agit de voir si le signe de négation se comporte extérieurement par rapport au contenu de pensée.

1) À première vue, la présence de l'expression « ne... pas » indique que la négation est réellement un rejet, l'opposé symétrique de

comme « soit il est sorti, soit il dort » il n'y a d'assertion ni du fait qu'il est sorti, ni du fait qu'il dort.

2. Frege, *Nachgelassene Schriften*, G. Gabriel *et al.* (éds.), Hambourg, Meiner, 1976, p. 8.

l'assertion. Il semble qu'on veuille véritablement indiquer que la négation s'oppose à l'assertion. Comment cela? Supposons qu'on ait un langage sans négation, où le désaccord et la contradiction n'apparaissent que par des propositions incompatibles mais toutes affirmatives, il est tout à fait pensable de manquer une inférence qui nous permet de conclure d'une proposition telle que «Ali est à Caen», la proposition «Ali n'est pas à Paris»; dans notre langage, cette proposition n'apparaît que sous la forme d'une proposition positive ou affirmative du type «Paris est libre d'Ali». Dans le langage ordinaire, le signe de la négation permet de prendre conscience, de juger en somme, de l'incompatibilité sans quoi on peut manquer celle-ci. La négation apparaît donc bien comme ayant une *force* qui modifie le contenu de la proposition et en tant que force s'oppose à la force assertive. Ainsi l'analyse de Frege ne serait pas satisfaisante. Mais en réalité, cette force qu'on reconnaît à la négation, dans le jugement, ne se retrouve pas dans l'assertion même; elle correspond à quelque chose d'intérieur, le jugement, par lequel on reconnaît un contenu de pensée comme vrai ou faux. Elle ne s'oppose pas à l'assertion, qui n'est pas une reconnaissance de vérité ou de fausseté, mais une énonciation de vérité ou de fausseté. Il n'y a donc pas de symétrie entre négation et assertion. Il faut explorer ce qui se passe plutôt dans le jugement.

2) Dans le second cas, celui de la convertibilité de l'être et de la vérité, il semble de même possible de soutenir que la négation n'est pas l'opposée symétrique de l'assertion, au sens où l'assertion dirait l'être, et la négation le dissoudrait. La négation dit l'être à sa façon, ou plus exactement dit les faits. Russell³ a pu montrer contre quelqu'un comme Raphaël Demos, à qui il répond dans les conférences sur l'atomisme logique, qu'il y a des faits négatifs, qu'à une proposition négative correspond bien un fait. Ayer⁴, bien plus tard (1954), et tout en ne reconnaissant pas de faits négatifs, souligne l'attitude paradoxale qui consiste à ne pas en admettre :

si je dis que la mer Méditerranée est bleue, je me réfère à un objet individualisé et lui attribue une qualité; mon jugement s'il est vrai établit un fait positif. Mais si je dis que l'Atlantique n'est pas bleu, bien que je me réfère encore là à un individu, je ne lui attribue aucune qualité; et si mon jugement est vrai il doit y avoir quelque fait

3. Russell, *Logic and Knowledge*, R. C. Marsh (éd.), Londres, Allen and Unwin, 1956, 3^e conférence, p. 211-212.

4. *Philosophical essays*, Londres, Macmillan, 1954.

positif qui le rend tel, mais ce fait ne peut pas être le fait que l'Atlantique n'est pas bleu, car ceci n'est pas positif et à strictement parler n'est pas un fait du tout. Il pourrait sembler donc soit que le jugement apparemment négatif fait en quelque sorte le travail d'un jugement affirmatif, soit, s'il est vrai, qu'il est rendu tel par quelque fait qu'il n'établit pas. Chaque partie de l'alternative est paradoxale.

Autrement dit soit la proposition négative est une description d'une proposition positive, soit elle est vraie en vertu de quelque chose qui n'a pas lieu.

Demos, lui, avait soutenu dans un article de 1917 paru dans *Mind*⁵, qu'il n'y a pas de fait négatif, sur une base argumentative très semblable à celle de Ayer⁶. Il n'y a pas de fait négatif à cause de la considération empirique selon laquelle nous ne rencontrons pas par expérience de fait empirique négatif. La référence des propositions négatives ne peut être que les faits positifs.

Selon une méthode russellienne, Demos se propose de transposer dans l'ordre des faits négatifs les résultats obtenus par Russell dans l'ordre des descriptions :

J'ai essayé d'appliquer aux propositions négatives le traitement que M. Russell a appliqué aux simples expressions descriptives et aux symboles incomplets.

Les propositions négatives sont ainsi considérées par Demos comme des descriptions ambiguës de propositions positives ; par exemple « une opposée de (John est à la maison) » est une description de la proposition positive « John est à la maison ». Les propositions négatives réfèrent à des propositions positives et les propositions positives assertent des faits positifs ; en ce sens la proposition négative peut être définie comme le référent d'un référent, ou la description

5. R. Demos, « A discussion of a certain type of negative proposition », *Mind*, vol. XXVI, avril 1917.

6. Plus anciennement, Bergson en 1908, avait produit des arguments semblables, dans *L'Évolution créatrice*, Paris, PUF, 1941, p. 287 : « Ainsi, tandis que l'affirmation porte directement sur la chose, la négation ne vise la chose qu'indirectement, à travers une affirmation interposée. Une proposition affirmative traduit un jugement porté sur un objet ; une proposition négative traduit un jugement porté sur un jugement. La négation diffère donc de l'affirmation proprement dite en ce qu'elle est une affirmation de second degré : elle affirme quelque chose d'une affirmation qui affirme quelque chose d'un objet. »

d'une description ; mais elle n'asserte elle-même aucun fait du monde. R. Demos fait une analogie entre les centaures qui n'existent pas et les faits négatifs qui n'existent pas non plus. On voit donc comment fonctionne l'équivalent symétrique pour la négation du *ens verum convertuntur*.

R. Demos pense donc qu'il n'y a que des faits positifs. Dès lors il se met dans l'embarras s'il veut traiter des propositions positives fausses du type « Socrate est vivant ». Si ces propositions sont fausses, c'est à cause d'un fait du monde selon Russell ; tandis que Demos interprète la proposition « non (Socrate est vivant) »⁷ comme une proposition à laquelle ne correspond pas de fait directement. C'est une proposition qui suppose une proposition qui est vraie et qui est incompatible avec la proposition positive : « Socrate est vivant. » Ce détour par les incompatibles a deux inconvénients selon Russell :

a) Il met entre parenthèses les faits et menace de nous enfermer dans le langage. En effet, seules les propositions sont incompatibles ; on ne peut parler de faits incompatibles.

b) Il déplace le centre d'intérêt des propositions négatives vers les propositions positives et manque par ce biais la spécificité propre à la négation. Il peut arriver que l'on soit moins intéressé par la proposition vraie : « cette craie est blanche » que par la proposition négative « cette craie n'est pas rouge ». De plus le recours à l'incompatibilité ne peut être plausible que dans le cas où la qualité positive de substitution ne peut pas exister en même temps que la qualité négative, comme par exemple « carré » et « rond », mais là encore nous avons besoin d'un fait négatif du type : ce qui est carré n'est pas rond ; un fait qui n'est pas moins négatif que le fait que la table n'est pas carrée.

En 1919, Russell revient sur l'article de Demos et analyse la réticence à admettre les faits négatifs, cette réticence gît, selon lui, dans l'aspect sensible du langage qui en tant que sensible est positif ;

7. Résumons le point de vue de Demos : selon lui, on ne peut considérer l'interprétation de « non » comme une qualification du prédicat, car il y a des propositions sans prédicat comme : « ceci n'est pas à la droite de cela » ; parce que aussi la négation peut porter sur le sujet comme sur le prédicat : « Dieu ne pourvoit pas » ; cela peut être parce qu'il n'y a pas de Dieu. « Non » est une qualification de toute la proposition non d'une de ses parties. L'énoncé : « X n'est pas mort » est en fait « non (X est mort) ». Toute proposition négative est de la forme « non p », toute proposition négative peut être considérée comme une fonction négative de quelque proposition particulière positive.

Les mots et les expressions déployées dans la communication doivent toujours être sensibles ; et les faits sensibles sont toujours positifs⁸.

Ainsi quand bien même les propositions contiennent une négation, elles ont un caractère positif car le mot logique « non » est sensible. C'est parce que d'une part dans le monde rien ne correspond sous forme de constituant à ce mot logique et que d'autre part les propositions même négatives ont un caractère positif que nous sommes portés à croire, à tort, qu'il n'y a pas de faits négatifs. La difficulté selon Russell de concevoir des propositions positives (au sens où elles sont sensibles) assertant des faits négatifs est la raison principale de notre réticence à admettre les faits négatifs.

3) Troisième point : le lien de la négation au prédicat. Frege notait que la présence des mots « ne... pas » dans le langage créait l'apparence d'une négation qui serait l'opposée de l'assertion. On sait que Frege a créé un signe pour l'assertion car ce signe manque dans les langages ordinaires :

le langage n'a aucun mot particulier, aucune syllabe pour l'assertion. Celle-ci réside dans la forme d'une proposition assertive dont se trouve particulièrement imprégné le prédicat. Par ailleurs, puisque les mots « ne... pas » sont en liaison très étroite avec le prédicat, on peut les considérer comme une partie intégrante [*Bestandteil*] du prédicat. Ainsi, entre les mots « ne... pas » et la force assertive qui correspond dans la langue au jugement, un lien semble se former⁹.

Les mots « ne... pas » sont donc une partie de prédicat. On en déduit que dans une proposition négative du type « l'Atlantique n'est pas bleu », on ne peut séparer le prédicat « bleu » des termes de négation « ne pas ». Si donc le tout fait un prédicat global, ce prédicat n'a pas la même valeur qu'un prédicat positif. Quand Russell, répondant à Demos, disait que la traduction de la négation en « propositions incompatibles » n'était pas satisfaisante, l'un des arguments donnés était qu'en disant « non blanche », on ne veut pas dire que la craie est rouge ou bleue, autrement dit « non blanc » fonctionne comme un prédicat non spécifique par distinction d'avec les prédicats positifs. Par voie de conséquence, s'il y a des faits négatifs, ces

8. *Logic and Knowledge*, p. 317.

9. G. Frege, *La Négation*, in *Écrits logiques et philosophiques*, trad. fr. C. Imbert, Paris, Seuil, 1971, p. 207.

faits ne sont pas symétriques aux faits positifs, car ce sont des faits abstraits et les faits positifs des faits concrets. La négation intervenant comme partie du prédicat dans le jugement, donne à celui-ci une force opposée à la force assertive. Quand nous jugeons, nous reconnaissons *intérieurement* quelque chose comme vrai et dans ce cas on donne à la négation cette force qui modifie le contenu. Mais quand nous faisons une assertion, nous exprimons la vérité du contenu de pensée sans l'élément de reconnaissance qui est propre au jugement; dans l'assertion le signe d'assertion ne se donne pas comme partie intégrante du prédicat, il reste extérieur.

On peut donc dire que la négation ne fonctionne pas dans les langues naturelles – et dans ce qui, dans ces langues correspond à l'assertion, à savoir le jugement –, comme une constante logique, mais plutôt comme une partie de prédicat; l'ensemble qu'elle forme avec le prédicat étant apparenté à un terme général ou non spécifique. Ce fonctionnement la rend susceptible de jouer le rôle de l'opposé d'une assertion. Le paradoxe souligné par Ayer disparaît: «l'Atlantique n'est pas bleu» est une proposition négative qui certes n'indique pas une qualité spécifique pour l'Atlantique, mais cela ne signifie pas qu'elle travaille pour une autre proposition qui serait, elle positive (exemple: «l'Atlantique est gris»), cela ne signifie pas non plus que sa vérité dépend de quelque chose qui n'a pas lieu, mais on peut dire qu'elle correspond à un fait abstrait auquel notre jugement (et non l'assertion au sens frégeén) donne une force de valeur opposée à celle de l'assertion.

Pour rendre compte de ces propriétés de la négation (non spécificité, valeur assertive dans le jugement, etc.), Frege a soin de distinguer entre une assertion et un jugement. Le jugement ne consiste pas à énoncer la vérité d'une proposition – ce qui est plutôt le rôle de l'assertion –, il consiste plutôt à *reconnaître* une proposition comme vraie. C'est dans cette distance entre l'assertion et le jugement que vient se loger le pouvoir de la négation: plus qu'une constante logique, elle apparaît comme dotée d'une force qui modifie le contenu de la pensée exprimée.

Il y a dans un texte de Freud (1925) intitulé *La Négation*¹⁰ (*Die Verneinung*), daté de la même période que celui de Frege (1923), une analyse de la négation qui pose des problèmes similaires, mais d'un point de vue et pour des solutions très différents de ceux de Frege.

10. Freud, *La Négation*, in *Résultats, Idées, Problèmes*, t. II, Paris, PUF, 1985, p. 135.

La similitude vient de ce que le logicien comme l'analyste reconnaissent qu'il y a, dans une proposition négative, un pur contenu de l'idée susceptible d'être saisi, abstraction faite des termes marquant la négation. C'est le cas quand le logicien repère la négation comme constante logique, c'est le cas quand l'analyste

prend la liberté lors de l'interprétation, de faire abstraction de la négation et d'extraire le pur contenu de l'idée incidente.

Dans les deux cas, nous sommes dans un travail d'extrême élaboration, formelle pour ce qui est du logicien, interprétative pour ce qui est de l'analyste. Mais ces deux points de vue, formel et interprétatif, ne suffisent pas pour rendre compte du fonctionnement de la négation dans le *jugement*. Nous avons pu observer que d'un point de vue logique, le jugement est ce qui donnait à la négation une force. Du point de vue analytique, c'est là encore le jugement, mais cette force ne se traduit plus en termes abstraits de non-spécificité. Elle *s'interprète*. Elle est tantôt projection : « vous allez penser que je vais dire quelque chose d'offensant, mais je n'ai pas effectivement cette intention. » Elle est tantôt distanciation : « Vous demandez qui peut être cette personne dans le rêve. Ma mère ce n'est pas elle. » Elle peut être aussi conjuration : « C'est merveilleux, je n'ai pas eu ma migraine depuis si longtemps. » Tous ces exemples indiquent non pas que la négation, en elle-même, n'est pas réductible à une constante logique, mais ils indiquent que dans le jugement, elle acquiert une force qui la rend symétrique à l'assertion.

On peut se poser la question de savoir à quoi peut bien servir d'isoler un contenu de pensée de la négation si celle-ci l'imprègne avec force. En dehors de l'enjeu particulier de construire pour l'un un langage formel où la négation n'est que constante logique, et pour l'autre une interprétation cohérente des processus psychiques, il y a la volonté de montrer que la force liée à la négation ne peut être que fluctuante et qu'il n'y a pas de critère formel pour la fixer. En revanche, il est toujours possible d'isoler un contenu de pensée, autrement dit de le saisir abstraction faite des modifications négatives.

La conséquence de ce résultat est d'importance, elle jette un éclairage singulier sur le phénomène de la croyance : en effet ces deux analyses, chacune à sa manière, indiquent qu'il n'y a pas d'un côté des croyances, et de l'autre des non-croyances ; dire à quelqu'un : « vous n'êtes pas un croyant » ne revient pas à dissoudre sa croyance, mais simplement à lui opposer une autre croyance. Il y a

certes des croyances opposées mais il est impossible de dire laquelle est positive, laquelle est négative. Il n'y a pas de critère pour dire que des deux pensées suivantes l'une est négative et l'autre affirmative : « le Christ vit éternellement », « le Christ ne vit pas éternellement », laquelle est positive, laquelle est négative ? Question indécidable.

Un homme incrédule n'est pas un homme qui se conduit comme un incroyant mais comme un homme qui croit le contraire de ce que les gens lui disent¹¹.

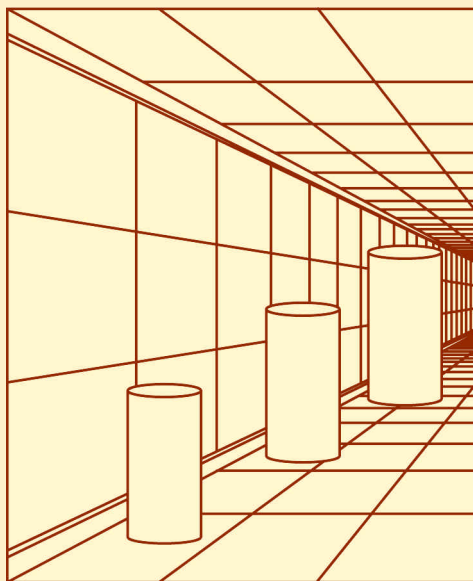
Ali BENMAKHOUF

Université de Paris X-Nanterre

11. P. Geach, *Logical matters*, Oxford, Blackwell, 1968, p. 261.

Cahiers de Philosophie
de l'Université de Caen

Philosophie analytique



1997-1998 N° 31-32

Presses Universitaires de Caen